

Interclubs open des Maîtres d'Ile de France



19 et 20 Janvier 2019

**Ecole Polytechnique,
Villepinte
et Nanterre**

Confirmations en cours



Envoi du nombre d'équipes (obligatoire): 2 Janvier 2019
Parution des poules sur le site internet: 4 Janvier 2019
Fin des engagements sur extranat.fr: Voir site extranat.fr

■ **Equipement**

Bassin de 25 mètres

■ **Catégories d'âges**

Les catégories « maîtres » de la FINA seront appliquées. Seuls les nageurs et nageuses nés en 1992 et avant peuvent participer à la compétition.

■ **Lieux et horaires**

		Ecole Polytechnique Palaiseau (91)	Villepinte (95)	Nanterre (92)
Ouverture des portes	19/01/2019	14 heures		
	20/01/2019	14 heures	14 heures	14 heures
Début compétition	19/01/2019	15 heures		
	20/01/2019	15 heures	15 heures	15 heures

■ **Règlement sportif**

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une Fédération étrangère.

Les nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix membres du même club. Pour être classée, chaque équipe doit être complète au départ de la première épreuve de la compétition et disputer obligatoirement le 10 x 50m NL avec un minimum 4 femmes et 4 hommes.

L'abandon, l'épreuve non nagée ou la disqualification n'entraînent pas le déclassement de l'équipe qui ne totalise en revanche aucun point pour l'épreuve concernée (marque de « 0 » point).

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents.

Les clubs hors Ile de France seront acceptés dans la limite des places disponibles.

Aucun certificat médical ne sera pris en compte.

Chaque nageur doit être en possession, le jour de la compétition, de sa licence et de sa carte d'identité.

Les compétiteurs sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement accueillant la compétition sous peine de ne pas participer à l'épreuve pour laquelle ils sont engagés (cf § 2 pour les conséquences).

Les poules sont organisées en fonction du résultat de la meilleure équipe d'un club classé l'année précédente.

Pour le moins, les équipes 2 à 4 concourent dans la même poule que la meilleure équipe du club. Les autres équipes sont intégrées dans une autre poule en fonction des points obtenus l'année précédente. Toutefois cette année une poule se nagera à Villepinte et tiendra compte de la proximité de certains clubs.

Les clubs nouvellement engagés sont intégrés dans la poule la plus faible.

■ **Épreuves**

- 50, 100 m, 400m nage libre
- 50 et 100m dos, papillon et brasse

- 200m 4 nages
- Relais 4 x 50 m 4 nages mixte (**composés obligatoirement de deux dames et deux messieurs**)
- 4 x 50 m NL mixte (**composé obligatoirement de 2 dames et de 2 messieurs autres que ceux du 4 x 50 m 4 nages**).
- Relais 10 x 50 m nage libre (**composés obligatoirement de tous les nageurs de la même équipe participant aux épreuves individuelles**).

■ Programme

Accueil des clubs et début de modification des équipes
 Ouverture des portes
 Fin de modification des équipes
 Evacuation du bassin
 1^{er} partie

- 10 x 50 m NL
- Course des remplaçants
- 400 NL
- 100 Papillon
- 50 Dos
- 100 Brasse
- 50 NL

*** Pause de 15 minutes ***

2^{ème} partie

- 100 NL
- 50 Brasse
- 100 Dos
- 50 Papillon
- 200 4 N
- 4 x 50 m 4 N
- 4 x 50 m NL

*** Remise des récompenses 15 minutes après la fin des épreuves ***

■ Classement

Le classement s'effectue d'après la table de cotation fédérale, affectée d'un coefficient de rajeunissement déterminé par la FFN.

Calcul de points

- **Epreuves individuelles** : Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi : le temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.
- **Relais** :
 - 4 x 50 4 m nages** : Cotation FFN du 4 x 50 m 4 nages messieurs après correction par les coefficients.
 - 4 x 50 m NL** : Cotation FFN du 4 x 50 m 4 NL messieurs après correction par les coefficients
 - 10x50 m nage libre** : Cotation FFN du 10 x 50 m nage libre après correction par les coefficients.

■ Récompenses

Les trois premières équipes au classement général final seront récompensées.

- **Modalités d'engagement** : voir les dispositions réglementaires communes à toutes les compétitions régionales sur le règlement Natation course/ Eau libre pages 8 et 9.

Les clubs devront fournir le nombre d'équipes qu'ils envisagent d'engager pour le 2 JANVIER 2019 par mail à natation@lif-natation.fr. Cette étape essentielle permettra de composer les poules.

Les équipes devront être saisies sur extranat.fr avant la fermeture des engagements (voir date sur extranat.fr)

Le règlement financier se fera automatiquement sur la somme forfaitaire pour les clubs d'Ile de France.

Pour les clubs hors Ile de France merci d'adresser un chèque à l'ordre de la Ligue Régionale de Natation au 163 boulevard Mortier 75020 Paris, ou d'effectuer un virement bancaire (envoi de RIB par e-mail sur demande).

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

■ **Droits d'engagement**

Les droits d'engagement sont mentionnés dans les dispositions réglementaires communes du règlement Natation course/Eau libre pages 7 et 8.

Pour tout forfait d'équipe à compter de la parution des poules sur le site, une amende de 50€ sera appliquée.

■ **Officiels**

1 officiel par club ayant engagé de 1 à 2 équipes et 2 officiels pour plus de 2 équipes engagées. A défaut, une amende sera appliquée selon le règlement de la LIFN.